

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

27 janvier 2011

Compte rendu de la rencontre au sujet du vote sur les motions reliées au fonds de grève du local 70044, Alliance de la Fonction Publique du Canada, ayant eu lieu le jeudi, 27 janvier 2011 de midi à 13h, au bureau régional du 200 Promenade du Portage, Gatineau.

1. **Mot de bienvenue** : Jean-Pierre Ouellet, Président du Local 70044, a souhaité la bienvenue à tous les membres et présenté les membres de l'exécutif du Local 70044. Quarante membres ont signé la feuille de présence pour cette rencontre, il y avait donc quorum pour tenir cette assemblée. M. Ouellet a présenté l'ordre du jour pour cette rencontre (voir annexe), et les 4 motions sur lesquelles les membres devaient voter aujourd'hui à l'égard du fonds de grève. M. Ouellet a expliqué que les membres étaient invités à voter sur ces 4 motions, soit de modifier, ou pas le fonds de grève. M. Ouellet a expliqué qu'en vertu du règlement administratif no. 4 du Local 70044 – cotisations de membre – Article 2, « Le Local pourra modifier les contributions de membre du Local suivant un vote majoritaire de deux tiers des membres présents lors d'une réunion annuelle ou d'une rencontre spéciale du Local, à condition d'avoir fourni aux membres un avis affiché d'un minimum de 30 jours qu'une motion a été présentée. Un avis doit aussi être fait au Bureau National pour mise en oeuvre. »

M. Ouellet a expliqué que cette réunion donnait suite aux consultations tenues le 15 décembre 2010 durant lesquelles les membres ont présenté 4 motions reliées au fonds de grève. Tel que discuté lors de la rencontre du 15 décembre 2010, M. Ouellet a confirmé les 4 motions auprès de tous les membres qui avaient présentés ces motions avant le 21 décembre. De ce fait, la rencontre d'aujourd'hui, 27 janvier 2011 respecte les normes de 30 jours de préavis avant le jour du vote tel que prescrit dans les règlements administratifs.

M. Ouellet a invité les membres à poser toute question relié aux 4 motions ou sur le fonds de grève en général. Plusieurs membres de l'Assemblée ont demandé de clarifier le montant accumulé jusqu'à maintenant pour le fonds de grève pour le Local 70044 en comparaison avec d'autres ministères fédéraux. Louise Patrice, de l'AFPC, a indiqué que le solde actuel du fonds de grève du Local 70044 (\$465,356) est très bon en comparaison avec d'autres ministères (DFAIT ayant un fonds de grève semblable). M^{me} Patrice a mentionné que plusieurs ministères n'ont pas de fonds de grève, et que donc, la situation du fonds de grève actuelle est clairement avantageuse pour le Local 70044. Il y a eu plusieurs échanges «Boule de Cristal» de l'avenir du contexte politique du Gouvernement du Canada (s'il y aura des élections etc.), mais M. Ouellet a indiqué que nous ne pouvons pas prédire l'avenir, mais qu'il est cependant prudent d'avoir un fonds de grève pour le Local 70044.

Richard Bennet, un ancien membre de l'exécutif du Local 70044, a indiqué, qu'initialement le montant de \$7.00/mois/membre était basé sur un besoin accéléré de créer un fonds de grève.

2. **Le vote sur les 4 motions relatives au fonds de grève** : M. Ouellet a demandé à l'Assemblée si tous les membres étaient d'accords pour voter sur les motions dans l'ordre dans laquelle elles ont été présentées à la rencontre du 15 décembre, 2010, soit, \$7.00, \$5.00, \$3.00 ou \$0.00. Stephen Smith, trésorier actuel du Local 70044, a suggéré de commencer le vote avec la motion de la contribution au fonds de grève de \$0.00. L'Assemblée était majoritairement en faveur avec cette suggestion.

M. Ouellet a invité tous les membres à voter à main levée sur la première motion – une contribution de \$0.00, donc un arrêt au prélèvement de contributions pour le fonds de grève. Vint-et-un membres ont voté en faveur. Une majorité de deux tiers n'a pas été atteinte. La motion a été défaite. M. Ouellet a demandé à tous les membres de voter sur la deuxième motion – une contribution de \$3.00/mois/membre pour le fonds de grève. Une majorité d'au moins deux tiers a

été atteinte. Une majorité des membres ont applaudi. M. Ouellet a confirmé que la motion était adoptée.

M. Ouellet a expliqué les prochaines étapes. Suivant la rencontre, le compte rendu sera rédigé pour refléter que cette motion a été adoptée. Avec un minimum de 30 jours M. Ouellet enverra un avis qu'une invitation sera faite à tous les membres pour approuver le compte rendu de la rencontre tenue aujourd'hui, 27 janvier, 2011. Lorsqu'approuvé, le compte rendu sera envoyé à l'Élément National pour action, pour mettre en œuvre la contribution de \$3/membre/mois au fonds de grève du Local 70044.

M. Ouellet a confirmé que le vote d'aujourd'hui règle la cotisation au Fonds de grève pour les 3 prochaines années.

3. **Présentation des états financiers pour 2010, et budget estimatif pour 2011** : M. Ouellet a invité Stephen Smith, Trésorier pour le Local 70044 à présenter les états financiers du Local 70044 pour l'année fiscale 2010. Stephen Smith a présenté les états financiers détaillés (voir annexe ci-joint). Plusieurs membres ont posé des questions au sujet des lignes de budget précis : Conférences/conventions, formation, dépenses de bureau, dons et services professionnels. Les membres ont été satisfaits par les explications de Stephen Smith. M. Ouellet a fourni des clarifications supplémentaires. M. Smith a alors présenté le budget estimatif pour 2011. Stephen Smith a précisé que \$2,000.00 dépensé en 2010 n'a pas encore été déduit par l'Élément National et donc le budget reflète un solde disponible de ce montant. La ligne Remboursement de Salaire sera ajustée pour cette année au fur et à mesure que ces transactions en suspens seront déduites des remises mensuelles des cotisations du Local, et une note à cet effet sera incorporée aux états financiers de cette année.

M. Ouellet a invité l'Assemblée à voter sur les états financiers de 2010. La majorité des membres ont approuvé les états financiers de cette année.

M. Ouellet a alors invité l'Assemblée à voter sur le budget estimatif de 2011. La majorité des membres ont approuvé le budget pour 2011.

4. **Élections à venir pour postes qui seront libres au sein du Comité Exécutif du Local 70044** :

M. Ouellet a informé l'Assemblée que les Règlements Administratifs du Local 70044 exigent des élections à chaque année impaire pour voter pour les postes qui devront être comblés à l'Exécutif. M. Ouellet a indiqué que les postes suivants devront faire l'objet d'élection lors de la prochaine Assemblée Générale annuelle.

Années impaires: Premier vice-président, Trésorier, Représentant aux droits de la personne, Représentant santé et sécurité.

5. **Conclusion** : JP Ouellet a remercié tous les membres pour leur participation.

La réunion a clos à 13:00.